

Avis

Enquête de commodo et incommodo
- Classe 3A -

Il est porté à la connaissance du public, que par décision du 10/05/2024 de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi et de l'Economie sociale l'autorisation pour les engins suivants :

- l'exploitation d'un treuil de la marque Manitou, du type Treuil 5T, avec le n° construction 941341 - 3A/2024/1835/174
- l'exploitation d'un treuil de la marque Magni, du type Treuil 6T, avec le n° construction AC021002 - 3A/2024/1836/174
- l'exploitation d'un treuil de la marque JC Bamford, du type Treuil 5,5T, avec le n° construction B0234032 - 3A/2024/1838/174
- l'exploitation d'un treuil de la marque Manitou, du type Treuil 5T, avec le n° construction 769144 - 3A/2024/1839/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque Manitou, du type MT1440Easy, avec le n° construction MAN00000E01055764 - 3A/2024/1840/174
- l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque Manitou, du type MRT2550, avec le n° construction MAN00000H0772623 - 3A/2024/1841/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque JC Bamford du type 535-125-ST5, avec le n° construction JCB5ANMGLN3153326 - 3A/2024/1842/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque Manitou, du type MT1840Easy, avec le n° construction MAN00000A01073404 - 3A/2024/1843/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque Manitou, du type MT1440Easy-ST5, avec le n° construction MAN00000J01037143 - 3A/2024/1844/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque Manitou, du type MT1840ST5, avec le n° construction MAN00000C01036866 - 3A/2024/1845/174
- l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque Magni, du type RTH 6.21, avec le n° construction 0007270 - 3A/2024/1846/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque JC Bamford, du type 555-210R, avec le n° construction JCB5MBLTHN2793015 - 3A/2024/1847/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque Manitou, du type MT1440Easy, avec le n° construction MAN00000C0107612 - 3A/2024/1848/174
- l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque Manitou, du type MRT2150PRIVRC, avec le n° construction 769144 - 3A/2024/1849/174
- l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque JC Bamford, du type 5252-60E, avec le n° construction JCB5V4AAAN3138516 - 3A/2024/1850/174

a été accordée à Loxam Rental, 25-27, Parc d'activité de Capellen, L-8308 Mamer.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert devant le Tribunal Administratif contre la susdite décision.

Ce recours doit être présenté, sous peine de déchéance, par requête signé d'un avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats, dans un délai de 40 jours qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Mamer, le 24/05/2024

Le Secrétaire,



Le Bourgmestre,



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché du 24/05/2024 au 03/07/2024 inclus, ce suivant les prescriptions de l'article 16, alinéa 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Mamer, le 24/05/2024

Le Secrétaire,



Le Bourgmestre,



Affichage jusqu'au : 03/07/2024 inclus